

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00193

Numéro SIREN : 829 203 801

Nom ou dénomination : 2LMCF

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2020 sous le numéro de dépôt 483

Greffe du tribunal de commerce de Brive



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/483

Déposant :

Nom/dénomination : 2LMCF

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 829 203 801

N° gestion : 2017 B 00193



SAS 2LMCF
LE PUY DES HORTS

19460 NAVES

COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 31/10/2019

Agence

Puy Pinçon Immeuble Consulaire
BP 30
19000 TULLE
05 55 21 55 90

195006363 - 100 - 242
900099

**certifié
conforme**



CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Association de Gestion et de Comptabilité des entreprises corrésiennes
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Limoges - Siren 488 759 531 - APE 741C

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2019	Net 31/10/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	695	568	127	358
Fonds commercial (1)	36 150		36 150	36 150
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 770	1 065	1 705	749
Autres immobilisations corporelles	29 699	13 442	16 257	8 164
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	69 314	15 075	54 238	45 422
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	540		540	121
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 580		1 580	511
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	205		205	1 141
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	53 448		53 448	47 958
Charges constatées d'avance (3)	246		246	233
TOTAL ACTIF CIRCULANT	56 020		56 020	49 964
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	125 334	15 075	110 258	95 385
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	BILAN PASSIF	31/10/2019	31/10/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital		2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		200	200
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		31 550	13 577
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		7 332	17 973
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES		41 083	33 750
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		13 545	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		46 350	50 541
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 592	2 553
Dettes fiscales et sociales		6 689	8 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL DETTES		69 176	61 635
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		110 258	95 385

(1) Dont à plus d'un an (a)	10 606	
(1) Dont à moins d'un an (a)	58 570	61 635
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/10/2019	31/10/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	133 660		133 660	139 160
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	133 660		133 660	139 160
Production stockée				
Production immobilisée			14 699	
Subventions d'exploitation			1 500	2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			27	17
Total produits d'exploitation (I)			149 886	141 176
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			39 343	42 165
Variations de stock			-1 070	-210
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 084	2 797
Variations de stock			-419	2
Autres achats et charges externes (a)			34 699	16 057
Impôts, taxes et versements assimilés			1 040	816
Salaires et traitements			40 585	40 779
Charges sociales			15 602	11 300
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 412	5 923
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 903	607
Total charges d'exploitation (II)			141 178	120 237
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 707	20 939
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			74	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			74	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-74	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			8 634	20 939

Compte de résultat (suite)

	31/10/2019	31/10/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations en capital	40	
Total charges exceptionnelles (VIII)	40	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-40	
Impôts sur les bénéfices (X)	1 261	2 966
Total des produits (I+III+V+VII)	149 886	141 176
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	142 553	123 203
BENEFICE OU PERTE	7 332	17 973

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 2LMCF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2019, dont le total est de 110 258 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 332 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 187 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	36 845			36 845
Immobilisations corporelles	16 850	16 269	650	32 469
Immobilisations financières				
Total	53 695	16 269	650	69 314
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	337	232		568
Immobilisations corporelles	7 937	7 180	610	14 507
Immobilisations financières				
Total	8 273	7 412	610	15 075
ACTIF NET				54 238

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 269		16 269
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		16 269		16 269
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		650		650
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		650		650

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2019
--	------------

Éléments achetés

Éléments réévalués

Éléments reçus en apport

36 150

Total

36 150

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 21/01/2020**

Dénomination Sociale : **SAS 2LMCF**
Capital Social : **2 000.00 €**
Siège Social : **LE PUY DES HORTS
19460 NAVES**
RCS de **BRIVE N° : 829203801**

L'associé propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

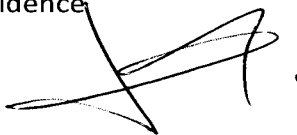
RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	7 332.29 €
Dotation des réserves facultatives	7 332.29 €
Montant Brut Distribuible	0.00 €
Solde net	0.00 €

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 38 882.50 €.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21/01/2020

Dénomination Sociale : **SAS 2LMCF**
Capital Social : 2 000.00 €
Siège Social : LE PUY DES HORTS
19460 NAVES
RCS de BRIVE N° : 829203801

L'an deux mil vingt,
Le vingt et un janvier.

Monsieur LESUEUR Fabien, président, seul associé, a pris notamment la décision suivante statuant sur les comptes de l'exercice du 01/11/2018 au 31/10/2019 :

DECISION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'associé propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	7 332.29 €
Dotation des réserves facultatives	7 332.29 €
Montant Brut Distribuible	0.00 €
Solde net	0.00 €

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 38 882.50 €.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

